

Dates limites de dépôt des demandes ainsi que les quantités de production ou de multiplication nécessaires pour l'examen des variétés

Genres/espèces (nom latins)	Dates limites de dépôt des demandes	Quantités de matériel de production ou de multiplication à fournir
5 - Cultures légumières		
Ail (<i>Allium Sativum</i> . L)		600 cailleux
- Culture d'automne :	31 août	
- Culture de printemps :	15 octobre	
Artichaut (<i>Cynarascolymus</i> . L)		50 g
- Semences :	31 mai	120 rejets
- Rejets :	15 août	enracinés